



Communiqué de presse

Il n'y a pas d'huile de palme durable dans la fabrication industrielle

Lausanne, le 4 septembre 2017 - L'industrie de l'huile de palme est responsable, dans une grande mesure, de l'accaparement des terres et de violations des droits humains. Après avoir constaté l'inefficacité de la certification RSPO (Table ronde pour une huile de palme durable), *Pain pour le prochain* et *Action de Carême* ne voient qu'une seule solution : diminuer la consommation d'huile de palme. Les deux organisations demandent aux détaillants de réduire le nombre de produits contenant de l'huile de palme dans leurs rayons. Un appel à signatures online adressé aux consommateurs les invite à appuyer cette demande.

Près d'un produit sur six commercialisés dans nos supermarchés en contient en raison de sa polyvalence et de son prix réduit. Au cours d'entretiens avec de grands distributeurs suisses, ceux-ci se défendent de n'employer que de « l'huile de palme durable ». Or, malgré la promesse d'une huile de palme produite de manière durable, nous savons aujourd'hui que la certification RSPO n'empêche ni la destruction des forêts tropicales, ni les cas d'accaparement des terres et de violation des droits humains dans les pays concernés.

Les critères de certification sont trop vagues et les contrôles trop lâches. La RSPO repose sur le principe du volontariat et ne prévoit donc pas de mécanisme effectif de sanction. Les directives n'interdisent pas non plus l'emploi de pesticides dangereux. Durant l'année dernière, *Action de Carême* et *Pain pour le prochain* ont pu constater la gravité de cette situation lors de plusieurs visites de plantations certifiées RSPO en Indonésie.

S'agissant de palmeraies certifiées, il ressort que les populations locales et les communautés autochtones n'ont pas été intégrées au processus de prise de décision ou au stade de planification par les entreprises et par les autorités. Elles ont même parfois été expropriées avec violence, le droit à leurs terres ancestrales, pourtant internationalement reconnu, étant bafoué ou sacrifié sur l'autel de la corruption.

Anton Widjaya, directeur de Walhi, une des organisations partenaires de *Pain pour le prochain*, témoigne : « Nous observons les sociétés certifiées RSPO dans les régions de Kapuas Hulu et de Sintang. Ces entreprises violent les règles fondamentales de la RSPO : le consentement préalable en connaissance de cause des communautés, l'interdiction de planter à proximité des rivières, l'interdiction de défricher des zones à hautes valeurs de conservation (HCV) ou de planter sur des terrains en forte pente, ce qui entraîne l'érosion des sols. »

Même après 15 ans d'existence, la RSPO n'a pas réussi à atteindre son objectif de protection des forêts tropicales. Depuis la fondation de la RSPO, la surface dédiée aux monocultures a augmenté de plus de 50 % pour atteindre 19 millions d'hectares (2014).

Pain pour le prochain
Avenue du Grammont 9, CH-1007 Lausanne
+41 (0)21 614 77 17, www.ppp.ch



Action de Carême
Avenue du Grammont 7, CH-1007 Lausanne
+41 (0)21 617 88 81, actiondecareme.ch

PAIN POUR LE PROCHAIN ACTION DE CARÊME

D'après les chiffres de la FAO, l'organisation internationale pour l'alimentation, cette expansion est l'une des principales causes du déboisement des forêts tropicales. Rien qu'en Indonésie, plus de la moitié des forêts abattues l'ont été pour céder la place à des palmiers à huile.

Conclusion : seule une réduction de la consommation d'huile de palme pourra offrir une solution à ce problème. C'est pourquoi *Action de Carême* et *Pain pour le prochain* demandent aux grands distributeurs suisses de réduire le nombre de produits contenant de l'huile de palme dans leur assortiment.

Photos, vidéos et fiches d'information : www.voir-et-agir.ch/medias

Appel à signatures : www.stop-accaparement.ch

Renseignements:

Miges Baumann, Département Politique de développement, *Pain pour le prochain*,
baumann@bfa-ppp.ch, 031 380 65 72, 079 471 66 60

Tiziana Conti, relations médias, *Action de Carême* et *Pain pour le prochain*,
conti@fastenopfer.ch, 021 617 88 82, 076 366 06 40

